

LA HAUSSE DU PRIX DU GAZ,
de 9,7 % à partir du 1^{er} avril,
suscite la polémique. **PAGE 19**
ET ÉDITORIAL PAGE 13

La hausse de 9,7 % du prix du gaz largement décriée

SYNDICATS, OPPOSITION ET ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS DÉNONCENT l'augmentation qui prendra effet le 1^{er} avril.

LE 1^{ER} AVRIL. GDF Suez va augmenter de 9,7 % en moyenne le prix du gaz en France. Pour la première fois, c'est la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui a annoncé cette hausse jeudi. La CRE, qui n'avait jusqu'à présent qu'un avis consultatif, émet maintenant une décision contraignante. Bercy, qui avait la haute main sur la fixation des tarifs, ne donne plus que des éléments de cadrage annuel.

« PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE »

Ce nouveau mécanisme de décision, moins politique, n'aura pas suffi à éviter les protestations sur le niveau de cette hausse, dont 3,8 points de pourcentage proviennent du relèvement du prix du gaz et 5,9 points correspondent à une augmentation des coûts d'infrastructure et de transports. Cette hausse portera à « 1 milliard d'euros annuel le niveau de la ponction sur le

pouvoir d'achat des ménages », s'insurge la CGT. Le PS estime, lui, que l'État, premier actionnaire de GDF Suez, « ne peut se cacher derrière les nouvelles règles de fixation des tarifs pour laisser passer cette décision ». L'État doit « assumer son rôle de régulation et d'actionnaire majoritaire et s'opposer à cette hausse, alors que la précarité énergétique explose dans notre pays ».

L'UFC-Que choisir a mis en cause l'indexation sur le prix du pétrole et appelé à une révision de la formule de calcul. « D'ici la fin 2010, on va refaire un audit de cette formule pour voir si elle couvre effectivement la réalité, a déclaré Philippe de Ladoucette, président de la CRE. Et s'il y a des évolutions dans les contrats, on demandera à GDF Suez d'en tenir compte. » L'audit devrait être lancé d'ici l'été et durer deux mois. **M.-C.L.**

**L'UFC-QUE
CHOISIR A
APPELÉ À UNE
RÉVISION DE
LA FORMULE
DE CALCUL.**

De l'eau dans le gaz et l'électricité

PAR PIERRE-ANGEL GAY

La décision, hier, d'augmenter les tarifs du gaz a suscité une levée de boucliers : 9,7 % de hausse, ce n'est pas rien ! Et l'on peut comprendre que les associations de consommateurs dénoncent un « coup de massue ». Même si ces associations ont la mémoire courte, le « coup de massue » venant après une baisse de... 11 % en 2009. Mais l'anphileur de cette hausse, validée par une commission de régulation indépendante, la CRE, donne du relief à la différence de traitement entre GDF Suez et EDF ou, pour le dire autrement, le gaz et l'électricité, une entreprise privée et un groupe public. La CRE a justifié la

hausse des tarifs par le rebond du prix du pétrole (sur lequel le gaz est indexé), mais aussi, et pour l'essentiel (+ 5,9 %), par la hausse des coûts d'infrastructure, d'acheminement et de stockage. Autrement dit, par la nécessité pour GDF Suez d'investir. EDF n'a pas eu cette chance. À l'été 2009, Pierre Gadonneix, son ancien président, réclamait une hausse de ses tarifs de 20 %, mais étalée sur trois ou quatre ans. Le PDG ne la justifiait pas par la hausse de ses coûts d'approvisionnement (le prix de revient de l'électricité nucléaire ne varie pas), mais par la nécessité de rattraper des retards d'investissement dans la maintenance et la production. Les faits lui ont donné raison. Cet hiver, la France a été obli-

gée d'importer de l'électricité comme jamais, nombre de ses centrales nucléaires étant à l'arrêt. Mais son parler vrai a coûté cher à Pierre Gadonneix. Taxés de « cynisme » par les associations de consommateurs, ses propos ont permis de justifier son remplacement par Henri Proglio. Mais les faits étant têtus, ce dernier aurait, depuis, demandé un relèvement de... 24 % de ses tarifs entre 2010 et 2015. Gageons qu'il l'obtiendra un jour. Les pouvoirs publics, comme les écologistes, devront bien se rendre à l'évidence. Les Français ne supporteront pas de manquer d'électricité. Et, faute de taxe carbone, il n'y aura pas d'autres moyens pour réduire leur consommation d'énergie... que d'en augmenter le prix !

pagay@latribune.fr